

CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE

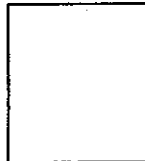
BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN

24, rue Haute

Dépôt à WAVRE 1

1300 WAVRE



COMPOSITION DU COMITE

PRÉSIDENT :	Hubert HAVRENNE, Ruelle Bavay, 4 1390 ARCHENNES	☎ 010/84.44.42
VICE-PRÉSIDENT :	Pierre GILSON, Champ des Monts, 9 1300 WAVRE	☎ 010/24.13.13
TRÉSORIER :	Joseph HOEYENBRUGGE, Chée. d'Ottenbourg, 10 1300 WAVRE	☎ 010/24.17.08
SECRÉTAIRE :	Guy OTTEN, Rue Haute, 24 1300 WAVRE	☎ 010//22.25.12
RESPONSABLE DES NOUVEAUTÉS :	André CLUSMAN, Chée. de Jodoligne, 79, 1390 BIEZ	☎ 010/84.17.93
RESPONSABLE DES CIRCULATIONS :	Jean DERAED, Rue Jean-Philippe, 23 1380 OHAIN	☎ 02/653.04.49
COMMISSAIRES :	Daniel EGGEN, rue Jos. Wauters, 57 - 1300 Wavre Alain PIPART, Chée. de Louvain, 76 - 1300 Wavre	

AU DRAPEAU BELGE

S.A.R.L.

Prêt à porter pour
hommes

*

Rue Haute, 24
1300 WAVRE

☎ 010/22.25.12

*

A votre service
depuis septante ans

BRASSERIE DU COMMERCE

Local du
Club philatélique
rue du Commerce, 26

1300 WAVRE

☎ 010/22.59.62

*

*Bières indigènes et
étrangères
Vins sélectionnés
Restauration "à la Belge"*

N° 252 ————— JANVIER 1991

Bulletin mensuel ne paraissant pas en juillet et août

La première réunion aura lieu le jeudi 17 janvier à partir de 19h.30 dans notre nouveau local "**Brasserie du Commerce**", rue du Commerce à Wavre. La salle de réunion est située au premier étage de ce nouvel établissement qui sera tenu par les frères Dominique et Jean-Jacques PIERRE.

- Mini-causerie : "*Les timbres de service*" par Daniel EGGEN, commissaire au sein du Club philatélique de Wavre.

- Réalisations inter-membres à partir de 20h.15. Les lots seront exposés à partir de 19h.30.

- Distribution des nouveautés par André Clusman.

- Tombola gratuite et tombola payante animées par Joseph Hoeyenbrugge et Jean Deraed.

Lots de la tombola payante :

Belgique N° 863/67 - Reine Elisabeth **	2.000 F
Belgique N° 834/40 - Antituberculeux 1950 **	1.350 F
Belgique N° 1047/52 (2) - Expo 58 ***	360 F
Belgique N° 623/24 - Prisonniers **	300 F
Belgique N° 1198/1203 - Antituberculeux 1961 ***	250 F
Belgique N° 994/95 - Europa 56 **	175 F
Belgique N° 1113 - Sabena ***	70 F
Belgique 100 timbres-poste spéciaux oblitérés	500 F
France N° 1636/49 ***	71 FF
France N° 1658/70 ***	68 FF
France N° 1650/57 ***	53 FF
France N° 1671/80 ***	52 FF

Petites annonces

- Recherche tire-bouchons et ouvrages s'y rapportant.
Joseph Hoeyenbrugge, Chée. d'Ottenbourg, 10 - 1300 WAVRE.
Tél. : 010/24.17.08
- Recherche anciens télégrammes de philathropie.
Guy Otten, rue Haute, 24 - 1300 WAVRE - Tél. : 010/22.25.12
- Recherche articles philatéliques extraits de journaux.
Pierre Vansever, rue du Ronveau, 3 - 1325 CHAUMONT-GISTOUX
- Recherche Belgique N° 335 et 338 seuls sur documents (carte postale, imprimés, bande de journaux...). Faire offre au président.

SOUPER GASTRONOMIQUE

Le 24^e souper gastronomique du Club philatélique aura lieu le samedi 26 janvier 1991 au restaurant "Le Panorama", rue de Bruxelles à Wavre.

Deux menus vous sont proposés au choix :

MENU N° 1

Apéritif Malson
ou Jus de fruits
Toast au saumon
Entrecôte grillée (3 sauces)
Gâteau en glace
Café

MENU N° 2

Apéritif Malson
ou Jus de fruits
Toast aux champignons
Filet de sole au saumon
Gâteau en glace
Café

Participation : 1.200 Frs. par personne, tout compris : apéritif, repas, vins, café, service et TVA.

Inscriptions jusqu'au lundi 21 janvier auprès de M. G. OTTEN.

Compte : COB 799-5356202-58 en précisant bien le menu choisi !

ASSIDUITE RECOMPENSEE

A l'issue du mois de décembre, 38 membres ayant assisté à au moins sept des dix réunions mensuelles de l'année 1990, seront les invités du club pour le souper aux moules qui aura lieu en mars prochain.

Voici la liste de ces membres assidus :

Mmes Jancart, Verhulst, Frennet, Rowles;

Mlle Flower;

MM Delmez, Hoeyenbrugge, Cuvelier, Mazy, Degroodt, Gilson, Stalens, Eggen, Corthouts, Pipart, Rowies, Bosier, Delwiche, Van Hoegaerden, Devos, Vansever, Havrenne, Wyns, Hanno, Rogister, Snappe, Pierre, Goffinet, Goossens, Dufaux, A. Doyen, Polspoel, Deraed, Jancart, Paquet, Smets, Dechesne et Otten.

Suite de la page 4

C'est ainsi que j'ai eu la chance d'obtenir au guichet de la poste centrale un exemplaire de chaque "Léopard renversé". Il est aussi à noter, que ces deux timbres existent en dimension différentes. Certains dépassant de plus ou moins un mm les exemplaires normaux. Ces particularités ne sont pas reprises au C.O.B.

AUJOURD'HUI, ON COLLECTIONNE DE TOUT !

Il faut défendre l'authenticité de la philatélie face aux collections de pièces artificielles

Une discipline, qui s'est affirmée comme une science où l'étude et la recherche sont les premiers outils, se doit de préserver sa spécificité sans faillir aux tentations ou aux modes du temps.

ETUDE. Dans l'univers du timbre, on rencontre essentiellement deux types de comportements. Il y a tout d'abord celui de la collection, qui est la première démarche pour entrer en matière, et enfin celui de l'étude. Ces deux attitudes épinglées, on a très tôt voulu désigner leurs adeptes d'un terme précis. On dit donc qu'il y a des collectionneurs et des philatélistes. Ces derniers sont les grands promoteurs et défenseurs de la discipline. Par leurs travaux, ils contribuent à sa renommée et à sa défense.

Les collectionneurs, plus importants en nombre, trouvent leur joie et leur satisfaction dans l'acte de la collection qui leur permet de rassembler le plus grand nombre possible de pièces dans l'espoir de réaliser un ensemble complet. Du simple fait de collectionner un pays à celui de construire un ensemble original, ils ne manquent pas d'idées et ouvrent parfois une porte vers des horizons insoupçonnés et même, dans certains cas, très prometteurs.

EXPLOITATION. Cette manie de la collection est, semble-t-il, inhérente à l'être humain. Aujourd'hui, plus qu'hier encore, on collectionne de tout. Et c'est ici précisément que se lèvent les ogres qui ont compris qu'il y a donc matière à profit. La philatélie n'échappe pas à ce mal. Bien plus même, dans notre société de consommation, on a favorisé le réflexe de créer des besoins. La philatélie n'échappe pas à cette opportunité. La chose n'aurait en soi rien de bien inquiétant, si du moins les objets ainsi collection-

nés relevaient de l'éventail de tout ce qui a été créé pour un agir postal, bien que ceci soit encore très large comme conception.

A côté du timbre et de tout ce qui concourt à l'activité postale, on a favorisé la collection de pièces artificielles et sans intérêt philatélique, même si leur sujet ou leur objet semble rappeler le timbre. Le commerce s'est emparé de tout cela et mise surtout le fait qu'une soi-disant rareté ou un profil coloré et joli constituent un aspect très attractif. La liberté étant acquise pour chacun, il n'y a donc pas à vouloir régenter un agir qui relève avant tout d'une passion et d'un violon d'Ingres.

TELECARTOMANIE. Toutefois, ce volet de la collection est très vulnérable et ses adeptes se prêtent trop facilement aux modes du temps. C'est ainsi que depuis peu on a vu naître une nouvelle passion : la collection des télécartes. En France, notamment, on a favorisé cela par la fabrication de télécartes aux sujets les plus divers. Cela ravit un public de plus en plus nombreux. Un guide mondial vient même d'être édité et on distingue déjà, paraît-il, des critères précis comme, par exemple, les cartes neuves et usagées.

Mieux encore, on affirme que certaines séries ont bénéficié d'une telle faveur qu'aucune n'aurait été utilisée. C'est très bien ainsi, mais il est regrettable de vouloir assimiler cette nouveauté à la philatélie. Les responsables de cette confusion sont surtout les nombreuses revues philatéliques qui consacrent régulièrement une rubrique à la télécarte.

De nouveau, les puristes et les plus subtils ont compris très tôt qu'il y avait là un amalgame douteux uniquement stimulé par une rage commerciale aux dents très longues.

La télécarte n'a rien à voir avec le timbre. Si elle est un moyen qui permet à un message d'être transmis, elle ne répond à aucun critère, si tenu soit-il de l'agir postal. Il y a donc un grand danger à vouloir en faire l'égal du timbre-poste. On se lamente déjà sur l'avenir du timbre-poste dont on sait qu'un quart à peine de la production en Belgique a le bonheur de voyager sur courrier. Est-ce pour cela qu'il faut absolument lui trouver un substitut ? Il y a là une pratique commerciale abusive. Les éditeurs de revues visent, eux aussi, la rentabilité en ciblant autant les collectionneurs de timbres que de télécartes.

A tout vouloir, on court le risque de tout perdre. Il ne faut dès lors pas s'y tromper. La télécarte n'a rien d'un timbre-poste. Si celle-ci doit connaître un avenir, il appartient à ses protagonistes de se choisir un nom et de créer leurs propres relais d'échanges et de contacts.

PATIENCE. Ceci nous conduit à croire plus que jamais que toute collection doit trouver des créneaux de recherche et d'étude qui valorisent et garantissent le statut de discipline fondée et reconnue. Si la télécarte doit avoir un avenir, il appartient donc à ses promoteurs de tout prévoir pour lui conférer un nom et un titre dont la noblesse se mesurera au sérieux de sa pratique.

Philippe PUFFET

"Libre Belgique" du 18.12.90

N.B. : Nous partageons entièrement les idées émises par M. Philippe Puffet sur les télécartes et la philatélie.

Centre renversé

Dans un des bulletins du cercle, notre président a présenté le "centre renversé N° 182A" Hôtel de Ville de Termonde.

Dans le catalogue officiel belge, page 424, sont signalés deux timbres de la République démocratique du Congo : les N° 668A et 669A "Léopard renversé". Ces erreurs n'ont pas été voulues.

Ces deux timbres ont été imprimés à la demande du Ministère des Postes congolais; suite au manque des valeurs de 2 et 9,6 makuta.

Ces deux valeurs servaient à l'affranchissement de deux types de courrier:

1. 2 K ou 2 makuta, servait à affranchir le courrier destiné au service intérieur.
2. 9,6 K ou 9 makuta soixante, destiné à l'affranchissement du courrier international.

Ces vignettes ont été imprimées à l'Imprimerie Concordia à Limete-Kinshasa. Malgré les contrôles après impression, quelques feuilles des deux valeurs échappèrent au rebut.

(Voir suite et fin au bas de la page 2)

La petite histoire d'un des timbres les plus rares du monde: "Le taureau moldave tête-bêche".

La Roumanie, pays d'Europe de l'Est, situé le long de la mer Noire, a émis son premier timbre le 15 juillet 1858. Il s'agissait d'un timbre d'une valeur faciale de 27 parales, noir sur rose.

Le timbre représente les anciennes armoiries, une tête de bœuf et un cor de postillon. Dans un cercle se trouvait la mention en écriture cyrillique "Affranchissement pour lettre". La valeur était inscrite dans la boucle du cor et une étoile roumaine à cinq branches placée entre les cornes du bœuf complétait l'ensemble. Les philatélistes l'ont surnommé "*taureau moldave*". Les timbres furent imprimés à l'encre noire sur un papier vergé rose. Ils étaient non dentelés et gommés.

Ils étaient émis en feuilles de 32 exemplaires (4 x 8) et émis par la trésorerie à Jassy. En raison de la taille réduite de la presse, il n'était possible d'imprimer que deux rangées à la fois et il fallait tourner le feuillet pour permettre l'impression des deux autres rangées. Cette méthode primitive fut à l'origine de la création de huit paires tête-bêche.

Nous ne connaissons aujourd'hui qu'un seul exemplaire tête-bêche oblitéré.

Les taureaux moldaves ne vécurent que 109 jours car une modification des tarifs postaux intervint le 31 octobre 1858.

Cent quatre-vingt-huit feuillets furent livrés par l'imprimeur. Trois mille six cent nonante et un timbres furent vendus. Deux mille trois cent vingt-cinq timbres invendus furent détruits.

De nos jours, il ne reste même plus cent timbres "*taureaux moldaves*".

Pierre Vansever

Identification des monnaies figurant sur des timbres-poste

Europe :

Allemagne : Mark et pfennig
Autriche : Schilling et groschen
Belgique : Franc et centime
Bulgarie : Lev et stotinki-veb et ctoth
Danemark : Krone et ore
Espagne : Peseta et centimo

Italie : Lire et centesimo

Lettonie : Lats et santims
Lituanie : Litas et centu

Luxembourg : Franc et centime

Norvège : Krone et ore

Pays-Bas : Gulden et cent

Pologne : Zlity et groszy

Portugal : Escudo et centavo

Roumanie : Leu et bani

Russie : Rouble et kopeck. Pyg et kon

Suède : Krona et ore.

Suisse : Franc et centime

Tchécoslovaquie : Koruna et halery

Turquie : Kurus et kurustur

Yougoslavie : Dinar et para

Amérique du Nord :

U.S.A. : Dollar et cent

Canada : Dollar et cent

Mexique : Peso et centavo

Amérique Centrale :

Costa-Rica : Colon, centesimo

Cuba : Peso, centavo

Guatemala : Quetzal, centavo

Haiti : Gourde, centime

Honduras : Lempira, centavo

Jamaïque : Dollar, cents

Nicaragua : Cordoba, centavo
Dominicaine république : Peso, centavo

Amérique du Sud

Argentine : Peso, centavo

Bolivie : Peso, centavo

Brazil : Cruzeiro, centavo

Chili : Peso, centavo

Colombie : Peso, centavo

Equateur : Sucre, centavo

Panama : Balboa, centesimo

Paraguay : Guarani, centimo

Pérou : Sol, centavo

Salvador : Colon, centavo

Surinam : Florin surinam, cent

Uruguay : Peso, centimo

Venezuela : Bolivar, centimo

Afrique :

Afrique du Sud : Rand, cents

Estonie : Kroon et sentis

Finlande : Mark et penni

Grande-Bretagne : Farthing, penny, pence, shilling, livre

Grèce : Drachme et lepta

Hongrie : Forinth et fillar

Irlande : Shilling et skilling

Islande : Rigsdaler et skilling

Algérie : Dinar, centime

Angola : Kwanza, lwei

Egypte : Livre, piastre

Kénya : Shilling, cents

Libye : Donar, piastre, dirham

Maroc : Dirham, centima

Nigeria : Naira, kobas

Ouganda : Shilling, cent

Rhodésie : Dollar, cents

Tanzanie : Shilling, cents

Tunisie : Dinar

Zaire : Zaire, Makuta

Zambie Kwacha, ngwee

Asie :

Afghanistan : Afghani, pool

Arabie saoudite : Rial, quirsch

Birmanie : Kyat, pyas

Chine : Renminbi, chiao, fen

Corée : Won, cheun

Emirats arabes Unis : Dirham, fils

Inde : Roupie, païse

Indonésie : Rupiiah, sen

Irak : Dinar, rial, dirham, fils

Iran : Rial, dinar

Israël : Livre, agorot

Japon : Yen, sen

Jordanie : Dinar, fil

Koweït : Dinar, dirham

Laos : Kip

Liban : Livre, piastre

Malaisie : Dollar ou rringit, cents

Mongolie : Tugrik, mongo

Népal : Roupie, pice

Pakistan : Roupie, païsa

Sri-Lanka : Roupie, cents

Tai-Wan : Dollar, cents

Thaïlande : Baht ou Tical, satang

Vietnam : Dong, bao, xu

Yemen : république arabe : Ryal, bugshahs

Yemen : république démocratique : Dinar, fil

Océanie :

Australie : Dollar, cents

Nouvelle-Guinée : Kina, tosa

Nouvelle-Zélande : Dollar, cents

A propos des timbres à bandelette

"NE PAS LIVRER LE DIMANCHE"

Tout le monde sait que la Belgique a eu le monopole de ces timbres avec bandelette dite "dominicale", émis en 1893, et qui avaient pour but de diminuer le travail des facteurs le dimanche.

Cette innovation fit couler beaucoup d'encre, aussi bien chez les "Pour" que chez les "Contre".

Certains suggéraient de créer un timbre spécial de 5 ou 10 c. à appliquer en surtaxe sur les lettres que l'on voudrait faire distribuer le dimanche, surtaxe dont la destination serait en faveur des "petits" employés des Postes.

Certaine presse, dont "La Chronique", publia en caricature un projet de timbre dominical représentant l'effigie du Ministre Van den Pœereboom, au lieu de celle du Roi...

Cette même "Chronique" avait trouvé une autre utilité à ce timbre :
"Chaque fois que, par convenance, je dois inviter ma Belle-Mère à dîner le dimanche, je me sers du timbre avec délice : la lettre n'arrive que le lundi et le tour est joué."

L'on sait que ces timbres à bandelette eurent finalement longue vie puisqu'ils vécurent jusqu'à 1915.

Ce que l'on sait peut-être moins, c'est que les Français ont voulu nous imiter : un Sénateur du Rhône, M. Gourju, suggéra en mars 1903 au Sous-Secrétaire d'Etat, de créer en France *"un timbre spécial tel que celui que les Belges emploient depuis nombre d'années et qui a contribué à alléger fortement le service des facteurs du dimanche."*

Un débat eut lieu au Parlement : la conclusion, selon l'Administration, fut que le timbre dominical ne causerait qu'une réduction de $\pm 10\%$ du travail des facteurs, et qu'il coûterait très cher à l'Administration.



Un autre spécialiste préconisa l'émission d'un timbre spécial de 1c qui, au contraire du timbre belge, assurerait la distribution le dimanche, de la lettre sur laquelle il serait apposé. Selon cette proposition, cette initiative ne coûterait rien à l'Administration et diminuerait le travail des facteurs du dimanche de 80 %.

Nous reproduisons ci-contre ce projet de timbre français qui ne vit jamais le jour.

E.G.

Cette liste n'est pas exhaustive et présente sûrement des manquants.

Communiqué transmis par la :

Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-Poste.

Dans l'esprit de la réunification qui se manifeste dans toute l'Europe et en prévision de l'ouverture prochaine des frontières Européennes, la Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-Poste, editrice du "Catalogue Officiel Belge de timbres-poste de Belgique, Congo, Zaïre, Rwanda, Burundi et Europa" d'une part et de la BVBA Ares, editrice du "Catalogue Officiel Net de Belgique" d'autre part, ont décidé d'unir leurs efforts dans l'avenir.

Dans l'intérêt de la philatélie et surtout dans l'intérêt du collectionneur, les éditeurs vont réunir les qualités des deux catalogues et ceci à partir de l'année prochaine, de ce fait, il n'y aura plus qu'un seul catalogue édité par la Chambre Professionnelle Belge des Négociants en Timbres-Poste avec la collaboration de la BVBA Ares.

La concurrence des dix dernières années a sûrement été bénéfique aux deux catalogues.

Nous sommes par conséquent convaincus que la fusion des deux catalogues belges aura l'approbation de chaque philatéliste collectionneur.

Réalisation inter-membres du jeudi 17 janvier 1991

Pays	Description	Départ
1. Belgique	1 L. Precurseur de 1827, Griffes BRUSSEL TB	100
2.	1 L. T.P. 17 (2) 14/11/69 Bruxl/Louvain	150
3.	1 L. T.P. 138 (paire) vers la Hollande. CENSURE MILITAIRE en violet. Obl. à pont WAREMME bilingue	170
4.	1 L. T.P. 340 (paire) Pte griffe de Messancy TB	90
5.	1 L. T.P. Tête-bêche 420a-423a obl. Salon auto et cycle 13.1.1938	70
6.	1 L. EXPRES T.P. 724P (- 10%) 763. Obl. Ch. de fer OKEGEM n° 1	95
7.	1 L. RECOMM. d'Anvers à Odense (Danemark) T.P. 848A-926 (Port : Lettre 5 F - port suppl. 3 F. - Recomm. 6 F.)	95
8.	3 L. Service Public - franchise partielle - T.P. 924 - Relais de Bonne-Espérance - Lorcé - Okegem	275
9.	2 bord. de remise d'envoi "port payé par le destinataire" T.P. 1028-1067 (3 employés en T. Tx) - 926 (2)	240
10.	1 L. RECOMM. T.P. 1029 (paire) Obl. et étiqu. de recomm. : Post(es) B.P.S. 36	160
11.	1 Imprimé T.P. 1902 (bde de 5) - 1958	
	1 L. T.P. 850 (25!) Ports exacts	100
12.	1 L. RECOMM. - AGENCE Jette 24 - T.P. 1692 + feuillet carnet B 10/11, 5 F Elström - TB doc.	275
13.	1 L. Pub. non affr. T.Tx 69 (3) + T.P. 1958 utilisé comme T.Tx. (jusqu'en juin 1981 - abrogé par ordre de service du 11.06.81) Port 9 F. + taxe suppl. 6.50 F.	85
14. Allemagne	1 L. RECOMM. T.P. 699 (2) - 804 (4) - 795. Indic. 80 gr - Etiqu. verte Douane 60 gr ! C. Taxe de dédouanement : 30 F. - B. doc.	150
15. Congo belge	1 L. T.P. 197 (2) - 198 - 199. Obl. COURRIER DE HAUTE MER PAQUEBOT ALBERTVILLE	190
16. Etats-Unis	1 L. T.P. 493 ANTARTIC EXPEDITION 1946 and 1947 (cachet violet). Obl. U.S.S. Munt Olympus	125
17.	1 L. T.P. 500 Obl. 1er J. Pas FDC	
	1 Reçu American Express Cy 2 mai 1865	100
18. Gd. D. de Lux.	2 cartes postales neuves 69 et 70	70
19. Pays-Bas	1 L. RECOMM. (2 Etiqu. diff.) - EXPRES - T.P. 1168-1184 (2) C. Station Ostende RTT	100
20. Suisse	1 E.P. - CARTE POSTALE MILITAIRE - Neuve Trilingue : allemand-français-italien	90

21.	Belgique	583/92	**	100	30
22.		année 1965	***	690	300
23.		année 1966		745	320
24.		année 1967		590	260
25.		année 1968		510	225
26.		1485b - 1485Aa		185	80
27.		1485C		400	180
28.		1561B - 1561C		180	75
29.		Service 26/35		105	40
30.		Taxe 56-58-62-64-65		1.850	650
31.		Taxes 66/72		160	70
32.		Occ. belge 16a 17a		5.475	2.000
33.		6 et 7 sur 2 lettres	ob.	1.300	550
34.		6 et 10 sur 2 lettres		1.150	480
35.		60 sur lettre		200	150
<hr/>					
36.	Belgique	B.F. 27/28	**	9.500	3.000
37.		Carnet 914A	***	3.000	1.000
38.		B.F. 6		2.000	4.000
<hr/>					
39.	Belgique	969/70	***	100	35
40.		964/66		325	115
41.		245/48		200	75
42.		Ch fer 377		300	105
43.		Ch fer 295/97		200	75
44.		Service 16/25	ob.	130	46
45.		Pub 105	***	275	100
46.		P.A. 25 (obl. Nivelles)	ob.	300	105
47.		25		3.000	1.050
48.		80		900	400
49.		122		1.325	500
50.		219		150	50
51.		222; 231 (relais Racour)		500	200
52.		267/72 (obl. Jurbise)		1.500	580
53.		293/98 (obl. Nederbrakel)		1.750	680
54.		326/32 (obl. Anvers)		4.000	1.500
55.		519/26 (obl. Auderghem)		1.200	450
56.		827/31 (obl. Bruxelles)		2.400	900
57.		1169/71 - FDC		210	60
58.		1193/94; 1307/12 FDC		250	75
59.		FRAMA FDC Liège, Tournai, Gand, Anvers, Bruxelles, Ixelles			800

60.	France	92; 94	ob.	38	30
61.		171/81		90	90
62.		183/86		90	90
63.		234	**	70	100
64.		264/65		160	225
65.		280/89	ob.	44	40
66.		291/93		65	60
67.		294		100	75
68.		296/97		29	25
69.		300		100	75
70.		330/33		200	175
71.		339/40		60	55
72.		341/42	**	65	95
73.		345/47		60	80
74.		401		45	65
75.		417		55	80
76.		970/74		200	280
77.		988	ob.	40	35
78.		998		40	35
79.		1095/98		35	50
80.		1100/04		35	50
81.		1118/19		93	130
82.		1278/79		40	60
83.		1288/91		32	45
84.		1323/24		37	50
<hr/>					
85.	Belgique	743/47	***	850	360
86.		749/50		175	75
87.		848		550	230
88.		856		800	330
89.		964/66		325	140
90.		969/70		100	40
91.		1090/92		200	85

92.	Belgique	1125/27	***	150	60
93.		1225/30		250	110
94.	Congo belge	270/73	ob.	460	180
95.		337/38	***	250	100
96.		339/40		250	90
97.		P.A. 8 (feuillet)		275	110
98.	Ruanda-Urundi :	45/49	**	200	70
99.		50/61		1.250	440
100.		81/89	ob.	1.100	330
101.	France	1422	***	250	560
<hr/>					
102.	Belgique	Précurseur de Wavre 1838		700	350
103.		12 oblit. Midi 8 barres	ob.	2.750	900
104.		943/45	***	3.500	1.200
105.		973/78		1.600	600
106.		998/1000		1.600	600
107.	France	183/86	**	260	390
108.		206/07	ob.	160	275
109.		208		250	400
110.		262		250	400
111.		270/74	**	500	750
112.		307/08		500	750
113.		576/80	***	600	1.300
114.		1192/94		207	550
115.		P.A. 29	**	750	1.150
116.		P.A. 37		500	750
117.	Luxembourg	294/99	***	750	350
118.		306/11		900	400
119.		324/29		1.500	700
120.		392/97		1.750	800
121.		511/13		3.250	1.500